

Référentiel pédagogique des prestations d'initiation à la mécanique vélo

Référentiel des compétences des personnes mobilisées

Ce référentiel a pour objectif de définir les compétences qui doivent être maîtrisées par les personnes mobilisées par les prestataires réalisant des prestations d'initiation à la mécanique vélo. Les personnes mobilisées peuvent être des salarié·es du prestataire, des bénévoles ou des soustraitant·es. Trois types de compétences sont requises :

- I. Savoirs,
- II. Savoir-faire
- III. Savoir-être

I. Savoirs

Les savoirs sont les connaissances et qualifications qui permettront aux personnes mobilisées de transmettre aux bénéficiaires les savoirs attendus dans le cadre de leur parcours d'apprentissage.

- 1.1 Connaissances et expérience en atelier d'auto-réparation
- · Disposer de connaissances techniques en matière de maintenance, entretien et réparation de vélos
- · Justifier d'expérience dans l'animation de séances de mécanique vélo pour des groupes de personnes débutantes
 - 1.2 Connaissances de l'atelier d'auto-réparation
- · Connaître le fonctionnement et l'organisation de l'atelier d'autoréparation dans lequel a lieu la séance de mécanique vélo

II. Savoir-faire

Les savoir-faire sont les compétences et méthodes que les personnes mobilisées ont la capacité de mobiliser pour transmettre les enseignements aux bénéficiaires.

2.1 Posture d'animation



- · Être capable d'animer une séance en groupe
- · Être capable de favoriser la coopération et l'entraide entre les personnes du groupe
- · Être capable d'identifier les compétences en matière de mécanique vélo des personnes

2.2 Outils pédagogiques

- · Être capable d'utiliser des méthodes pédagogiques actives
- · Être capable d'illustrer la séance par l'exemple, en utilisant un vélo témoin
- · Être capable de faire le diagnostic du vélo d'une personne pour déterminer la possibilité de l'utiliser comme support d'apprentissage en séance
- · Être capable d'utiliser et de moduler les supports et les ressources matérielles mises à disposition dans l'atelier d'auto-réparation

2.3 Inclusivité des séances

- · Être capable de travailler en binôme avec les personnes accompagnantes des personnes en situation de handicap ou FLE (Français Langue Étrangère)
- · Être capable de
 - o reformuler, montrer, expliciter
 - adapter le débit de sa parole, s'adapter à son public et à ses éventuelles difficultés
 - o s'assurer de la bonne compréhension de toutes les personnes
 - o s'assurer de la participation active de toutes les personnes

III. Savoir-être

Les savoir-être sont les qualités que les personnes mobilisées ont la capacité de mobiliser dans le cadre de sa pratique, en cohérence avec les valeurs portées par le programme.

3.1 Savoir-être de base

- · Avoir le sens des responsabilités
- · Respecter la confidentialité de l'apprentissage et des besoins de chaque personne
- · Faire preuve de patience, de bienveillance et d'une capacité d'écoute importante
- · Savoir mettre les personnes à l'aise



- · Savoir accompagner les personnes dans leur apprentissage en faisant avec elles et non pas à leur place
- · Être capable d'observer et de s'adapter aux besoins de chaque personne
- · Être capable de déceler à quel moment une personne atteint ses limites personnelles
- · Être capable d'enthousiasme, de rassurer et d'encourager les personnes tout au long de leur processus d'apprentissage

3.2 Mise en œuvre des valeurs du programme

- · Valoriser les filières locales de réemploi des cycles
- · Faire preuve d'ouverture d'esprit
- · Avoir le goût du partage

3.3 Inclusivité des séances

- · Être capable de faire preuve d'empathie, de se mettre à la place de l'autre
- · Être capable d'accepter le vécu et les appréhensions de l'autre, sans chercher à les expliquer et ne pas être dans le jugement.



REFERENTIEL PEDAGOGIQUE DU MODULE 5

Libellé du bloc pédagogique : Initiation à la mécanique vélo
Objectif pédagogique général : Vérifier l'état de sécurité d'un vélo et identifier les besoins de réparation pour un usage quotidien

Blocs de Compétences	Objectifs pédagogiques	Nombre min. de bénéficiaires par séance	Nombre max. de bénéficiaires par séance	Durée séance (heures)	Nombre de séances min. par bénéficiaire	Nombre de séances max. par bénéficiaire	Contenu du cours	Evaluation	Heures min. par bénéficiaire	Heures max. par bénéficiaire
Module 5 Initiation à la mécanique vélo	1 - Savoir · Identifier les équipements de sécurité obligatoires et recommandés d'un vélo (consulter annexe à produire) 2 - Savoir-faire · Vérifier les principaux points de sécurité d'un vélo : état du cadre, efficacité des freins, état et pression des pneus, serrage des roues, ajustement et serrage de la selle, ajustement et serrage du guidon · Régler la hauteur de selle et la potence · Régler la tension des freins · Huiler la chaîne · Identifier une crevaison · Démonter et remonter une roue 3 - Savoir-être · Être confiant e en soi-même	5	6	2	1	1	Présentation de l'atelier d'auto-réparation Alternance entre démonstration sur vélo cobaye et mise en pratique sur vélos de l'atelier ou vélos apportés par les bénéficiaires	L'atteinte des objectifs pédagogiques conclue la formation, et ouvre la possibilité de suivre un module complémentaire de mécanique vélo en tant qu'adhérent-e de l'atelier d'auto-réparation.	2	2
TOTAL HEURES									2	2